

DUEF B1

MODULE COMMUNICATION ORALE ET ECRITE

6h hebdomadaires (72h/semestre)

Équivalence ECTS : 10

Situations de communication orales et écrites, intégrant un travail d'apprentissage sur le lexique et les structures.

Objectifs

Dans ce cours, l'étudiant acquiert des outils linguistiques, communicatifs et culturels pour s'exprimer sur des sujets familiers et dans ses domaines d'intérêts mais aussi pour faire face à des situations inhabituelles. Il sera amené à développer des stratégies pour comprendre les informations générales et les points de détail de documents de courtes et moyennes durées dans des domaines généraux.

Exemples de compétences travaillées dans ce cours :

- Comprendre des informations (factuelles, techniques...), des bulletins d'informations radiophoniques et des programmes télévisés clairement articulés
- Faire une description directe et simple de sujets familiers variés
- Raconter ses expériences et exprimer ses sentiments et ses réactions
- Écrire des textes articulés simplement
- Rédiger une lettre personnelle pour demander ou transmettre des informations

Evaluation

Contrôle continu : 60%

Moyenne de 4 notes : compréhension écrite, expression écrite, compréhension orale (moyenne de 2 notes), production orale

Examen terminal : 40%

- une épreuve de compréhension et production écrites (1h30)
- une épreuve de production orale (entretien individuel, préparation 10 minutes ; passation 10 min)

MODULE GRAMMAIRE

3h hebdomadaires (36h semestre)

Équivalence ECTS : 5

Objectifs

Ce module, orienté vers une perspective communicative, propose pour chaque point de langue étudié un parcours en deux étapes :

- observation du fonctionnement de la langue et systématisation
- renforcement avec des exercices d'entraînement

Les cours de grammaire suivent la progression du module « communication orale et écrite ».

Les principales notions abordées sont:

- le groupe du nom et les pronoms : la place de l'adjectif, les articles, les pronoms personnels et les pronoms relatifs simples
- le verbe : les constructions verbales, les formes passive et pronominale, l'indicatif (le présent, les temps du futur, les temps du passé), le subjonctif, le conditionnel, l'impératif
- la phrase : la négation, l'interrogation
- les circonstances : temps, but, cause, conséquence, hypothèse et condition, opposition et concession, comparaison
- le discours rapporté

Evaluation

Contrôle continu : 100%

Moyenne de 2 épreuves en classe

MODULE PHONETIQUE

3h hebdomadaires (36h semestre)

Équivalence ECTS : 5

Objectifs L'objectif de ce module est de développer les performances de l'étudiant- en réception puis en production- en matière de prononciation, d'intonation et d'orthographe.

- Rythme et mélodie : schémas intonatifs, découpage syllabique, enchaînements et liaisons
- Intonation expressive et actes de langage
- Alphabet Phonétique International
- Prononciation : consonnes sourdes / sonores , voyelles orales / nasales, voyelles à timbre variable, semi voyelles, le « e » muet
- Interface oral/ écrit : réalisations graphiques des phonèmes dans l'orthographe du français

Evaluation **Contrôle continu** : 100%
Évaluation de la réception auditive / évaluation de l'interface écrit - oral / évaluation de la prononciation / maîtrise des notions vues en cours (3 notes)

MODULE LITTÉRATURE

1h30 hebdomadaires (18h semestre)

Équivalence ECTS : 2,5

Objectifs Ce cours a pour objectif une initiation à la littérature, dans la perspective d'un apprentissage de la langue française. L'accent est mis sur les quatre axes suivants: compréhension écrite, compréhension orale, interaction orale, production écrite. Ces quatre compétences sont travaillées à partir d'un extrait d'une œuvre théâtrale, d'une nouvelle, et d'un groupement poétique.

L'étude des extraits théâtraux est centrée sur la compréhension écrite et l'interaction orale. Le dispositif didactique peut consister en l'élaboration d'un canevas support à l'interaction, sur le modèle du « jeu dramatique ».

L'étude de la nouvelle est centrée sur la compréhension et la production écrite : lire la nouvelle et proposer une transposition (variation sur le genre, le registre ou le point de vue), ou une amplification (insertion d'une description, d'un dialogue, d'une suite à un récit).

Modalités de mise en œuvre choisies : planification par binôme, mise en texte individuelle.

L'étude du groupement poétique est centrée sur la compréhension orale et écrite : l'une des modalités privilégiées est la mise en voix.

Evaluation **Contrôle continu** : 40%
Examen terminal : 60%

MODULE GÉOGRAPHIE ET INSTITUTIONS

1h30 hebdomadaires (18h semestre)

Équivalence ECTS : 2,5

Objectifs Ce cours permet à l'étudiant d'acquérir des connaissances sur la France dans sa dimension géographique physique et humaine, et dans sa dimension sociale et institutionnelle, tout en progressant dans son apprentissage de la langue. Le cours abordera par exemple les notions suivantes : la démographie ; la gestion du territoire ; l'organisation du pouvoir et ses institutions ; la vie politique française ; la citoyenneté française et les grands principes républicains.

Evaluation **Contrôle continu** : 100%

Moyenne de deux notes :

- un micro-exposé oral individuel à partir d'un thème abordé en cours (comparaison entre la France et le pays d'origine de l'étudiant)
- un devoir sur table (étude de documents)

MODULE PATRIMOINES

1h30 hebdomadaires (18h semestre) Équivalence ECTS : 2,5

Objectifs Ce cours a pour objectif de développer des compétences de communication à travers la perception de la culture française à l'étranger et des cultures étrangères dans les pays francophones.

L'accent est mis sur l'échange interculturel autour de la diversité des cuisines et des patrimoines, en France ainsi que dans le pays des étudiants.

Exemples de compétences travaillées dans ce cours :

- Comprendre des supports variés : livres de cuisines ; sites Internet ; émissions de TV ; vidéos sur Internet ; menus de restaurant ; documentaires ; reportages ; documents touristiques...
- Ecrire et présenter oralement une recette de cuisine ; présenter un menu ; expliquer les plats en donnant des informations sur leur signification ; resituer les spécialités dans un contexte culturel plus vaste ; présenter un événement culturel ; décrire et mettre en valeur des spécificités d'un terroir ; présenter et promouvoir un élément de son patrimoine.

Evaluation **Contrôle continu** : 100%

Moyenne de deux notes :

- Exposé sous la forme d'oral assisté d'un diaporama : présentation d'une recette ou d'un menu de fête du pays de l'étudiant, en relation avec un élément de son patrimoine (événement culturel, spécificité du terroir...)
- Questions de compréhension écrite portant sur un menu, une recette de cuisine française ou un document promotionnel sur un élément du patrimoine de France et des pays francophones / transcription écrite d'une recette présentée dans une vidéo.

MODULE PROJET COOPÉRATIF

1h30 hebdomadaires (18h semestre) Équivalence ECTS : 2,5

Objectifs Ce cours propose une pratique de la langue française à travers l'accomplissement d'une mission collective et collaborative tout au long du semestre. Les apprenants définissent et réalisent ensemble un projet qui peut prendre différentes formes (blog, gazette, rencontres, expositions, vidéos, etc.). Les apprenants sont donc acteurs de ce travail tout en étant guidés par l'enseignant.

Des séances à distance (avec un travail de compte-rendu à rendre) pourront être envisagées selon le type de projet.

Evaluation **Contrôle continu** : 100%

- Évaluation de l'ensemble des productions écrites et/ ou orales, de l'investissement dans l'élaboration du projet coopératif
- Bilan d'expérience à la fin du semestre (production écrite en classe)

MODULE SUIVI INDIVIDUALISÉ

1h d'accompagnement pédagogique individualisé

Ces ateliers ont pour but de remédier aux difficultés des étudiants de façon ciblée. Chaque groupe sera dédié à un axe : écrit ou oral.